



VILLE DE MONTPELLIER

Pôle Education
Service Stratégie et Relations aux
Usagers
Unité suivi des effectifs et carte scolaire

Demande de Dérogation

Année scolaire 2024-2025

Le formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives nécessaires, est à faire parvenir au Pôle Education **avant le 22 mars 2024** cachet de la poste faisant foi. Au-delà de cette date, la Ville n'acceptera aucune demande de dérogation.

L'ENFANT

Nom : _____ Masculin Féminin

Prénom : _____

Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| Commune de naissance : _____

Adresse N°/ rue :

Complément :

Code Postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

ECOLE DU SECTEUR

Maternelle Élémentaire

Ecole de secteur : _____

Ecole fréquentée : _____
actuellement

Niveau : Petits Moyens Grands

CP CE1 CE2 CM1 CM2

ECOLE(S) DEMANDEE(S)

Maternelle Élémentaire

Ecole(s) demandée(s) : _____

Préciser l'adresse de : _____
l'école si hors de _____
Montpellier _____

Niveau : Petits Moyens Grands

CP CE1 CE2 CM1 CM2

ENFANTS DU FOYER SCOLARISES EN MATERNELLE / ELEMENTAIRE EN 2024/2025

Nom / Prénom : Né(e) le :/...../..... Ecole :

Nom / Prénom : Né(e) le :/...../..... Ecole :

Nom /Prénom : Né(e) le :/...../..... Ecole :

Nom / Prénom : Né(e) le :/...../..... Ecole :

ADRESSE DES RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal 1 :

Père Mère Tuteur

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|_|

Adresse N°/rue :

Complément :

.....

.....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_|

Ville : _____

Tél domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Tél portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

e-Mail : _____

Situation familiale :

Marié(e) Divorcé(e)/Séparé(e) Vie Maritale

Pacsé(e) Monoparentale Veuf/Veuve

Responsable légal 2 :

Père Mère Tuteur

Nom : _____

Prénom : _____

Né(e) le : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|_|

Adresse N°/rue :

Complément :

.....

.....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_|

Ville : _____

Tél domicile : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Tél portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

e-Mail : _____

Situation familiale :

Marié(e) Divorcé(e)/Séparé(e) Vie Maritale

Pacsé(e) Monoparentale Veuf/Veuve

Si l'adresse des représentants légaux est différente, indiquer à quelle adresse est domicilié l'enfant * :

Responsable légal 1 Responsable légal 2 Garde alternée

* Joindre la copie intégrale du dernier jugement précisant le lieu de résidence de l'enfant.

MOTIFS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DE VOTRE DEMANDE

A NOTER : Une demande de dérogation doit correspondre aux critères de recevabilité, consultables sur le site de la ville : www.montpellier.fr et sera conditionnée à la capacité d'accueil de l'école demandée.

Motifs recevables	Pièces justificatives à fournir	Délais de réponse
<p><u>MEDICAL DE L'ENFANT :</u> Demande concernant un problème médical compromettant la scolarisation de l'enfant sur son école de secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois, • Carte PMR, attestation de reconnaissance du handicap • Certificat médical d'un spécialiste ou un compte rendu médical lié au suivi 	Fin mai
<p><u>RAPPROCHEMENT DE FRATRIE :</u> Demande pour que l'enfant rejoigne son ainé dans le même groupe scolaire.</p>	<i>Pas de justificatif nécessaire, mentionner le rapprochement de fratrie</i>	Pas de délais
<p><u>MODE DE GARDE :</u> Demande liée au mode de garde pour l'enfant scolarisé, déclaré auprès d'une assistante maternelle agréée. L'enfant est emmené ou récupéré avant ou après le temps scolaire et périscolaire par ce tiers. Seule l'école de secteur ou une école de proximité de l'assistante maternelle peut être demandée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Contrat de garde faisant apparaître l'adresse et les horaires de garde • Justificatifs professionnels des 2 parents attestant des horaires de travail • Un bulletin de salaire par parent 	Fin mai
<p><u>PROFESSIONNEL:</u> Demande qui concerne des situations professionnelles complexes ne permettent pas aux parents de déposer ou de récupérer leur enfant pendant les heures d'ouverture de l'école (garderie comprise) sur leur école de secteur. Ces situations concernant les 2 parents : Horaires de travail hors cadre scolaire et périscolaires. Déplacements fréquents, travail hors de la commune</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • 3 derniers bulletins de salaire de chaque parent • Attestation ou contrat de travail mentionnant le lieu de travail et les particularités du poste occupé (horaires ou déplacements) • Justificatifs du tiers (assistante maternelle, grands-parents, tante/oncle, ami...) prenant en charge l'enfant hors temps scolaire si existant (contrat de travail, justificatif de domicile et pièce d'identité). 	Fin mai
<p><u>MEDICAL AUTRE QUE L'ENFANT:</u> Demande de dérogation qui concerne un des parents ou un autre enfant de la fratrie qui présente un problème de santé mettant en péril la scolarisation de l'enfant sur l'école de secteur. La famille doit démontrer que l'autre parent n'est pas en mesure de prendre en charge les trajets scolaires pour des raisons professionnelles ou de santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Carte PMR, attestation de reconnaissance du handicap • Certificat médical d'un spécialiste attestant d'une pathologie empêchant l'accompagnement sur l'école de secteur, justificatif du tiers qui prend en charge l'enfant sur les trajets domicile-école si existant (justificatif de domicile et pièce d'identité). 	Fin mai
<p><u>SITUATION FAMILIALE :</u> Demande de dérogation qui concerne les situations de garde alternées entre les parents ou ces derniers souhaitent une école à mi-chemin en dehors du secteur du père et de la mère en raison de contraintes professionnelles ou de mode de garde. D'autres situations particulières peuvent être concernées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • Jugement fixant la garde • Attestation CAF de prise en charge de rattachement de l'enfant du foyer • Ou attestation de prise en charge par une association • Pour les justificatifs de mode de garde ou professionnel, se référer aux motifs concernés 	Fin mai
<p><u>RAPPROCHEMENT DE FRATRIE CURSUS SPECIFIQUE</u></p>	<i>Conditionné aux possibilités d'accueil des élèves du secteur, qui demeurent prioritaires. Pour plus d'informations sur le cadre, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville</i>	Fin juin / début juillet
<p><u>CONTINUTE GS/CP :</u> Cette demande n'est possible qu'en raison d'une réorientation pour sureffectif en maternelle. Dans les autres cas, elle devra être justifiée au regard des autres critères familiaux</p>	<i>Conditionné aux possibilités d'accueil des élèves du secteur, qui demeurent prioritaires. Pour plus d'informations sur le cadre, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville</i>	Fin juin / début juillet

